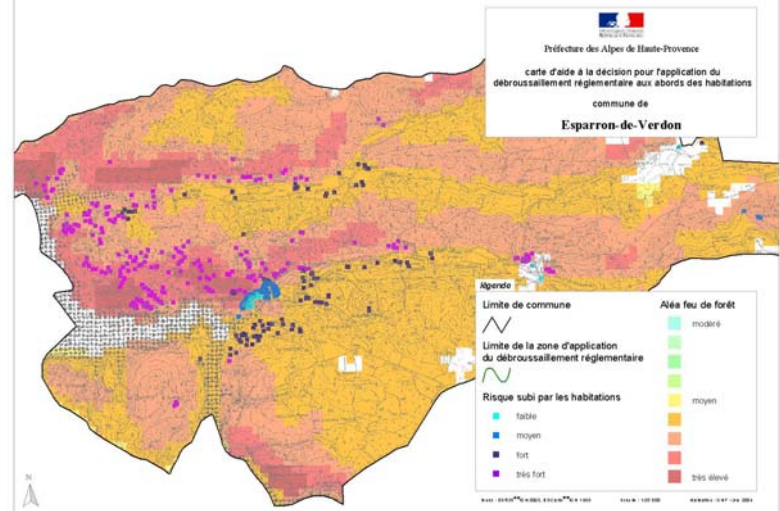


1. L'enquête sur le débroussaillage
2. L'incendie du 07/08/2005
3. L'analyse par quartier
- 4. Le retour d'expérience**

Evaluation de la carte communale

La carte communale d'aide à l'application des obligations de débroussailler, éditée quelques mois avant l'incendie, hiérarchisait le risque subi par les habitations.

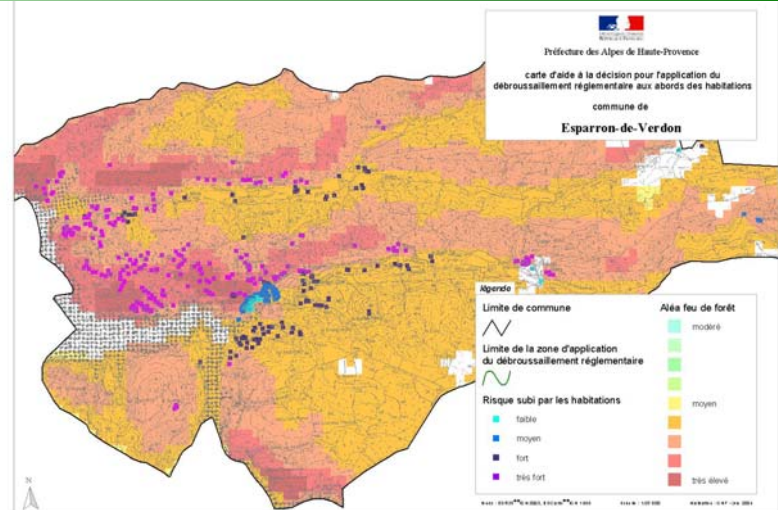


	RISQUE SUBI (carte communale)				Total
	faible	moyen	fort	très fort	
pas de dégâts	6	13	24	50	93%
dégâts matériels extérieurs		1	6	17	24%
dégâts à une installation périphérique à l'habitation			7	26	33%
habitation touchée extérieurement		2	3	18	23%
habitation touchée intérieurement				6	6%
Total	6	16	40	117	179%

Plus de 90% des habitations touchées extérieurement étaient classées en risque fort ou très fort.

Evaluation de la carte communale

La carte communale d'aide à l'application des obligations de débroussailler, éditée quelques mois avant l'incendie, hiérarchisait le risque subi par les habitations.



	RISQUE SUBI (carte communale)				Total
	faible	moyen	fort	très fort	
pas de dégâts	6	13	24	50	93%
dégâts matériels extérieurs		1	6	17	24%
dégâts à une installation périphérique à l'habitation			7	26	33%
habitation touchée extérieurement		2	3	18	23%
habitation touchée intérieurement				6	6%
Total	6	16	40	117	179%

Toutes les habitations touchées intérieurement étaient classées en risque très fort.

Synthèse des dégâts en fonction du niveau de débroussaillage

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

		DEBROUSSAILLEMENT			Total	
		à faire	à compléter	fait		
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93 %	52%
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24 %	13,5%
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33 %	18,5%
	habitation touchée extérieurement	-	15	8	23 %	13%
	habitation touchée intérieurement	1	3	2	6 %	3%
Total		1	79	99	179	

48% des habitations ont subi des dégâts

Synthèse des dégâts en fonction du niveau de débroussaillage

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

DEGATS	DEBROUSSAILLEMENT			Total	
	à faire	à compléter	fait		
pas de dégâts	-	32	61	93	52%
dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24	13,5%
dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33	18,5%
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	13%
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	3%
Total	1	79	99	179	
	1%	44%	55%		

45% avaient un débroussaillage insuffisant

Synthèse des
dégâts en fonction
du niveau de
débranchement

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
		-	25%	13%	
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	
	-	19%	8%		
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	
	100%	4%	2%		
	Total	1	79	99	179

Près de 2/3 des habitations dont le débroussaillage était fait n'ont pas eu de dégâts.

Synthèse des dégâts en fonction du niveau de débroussaillage

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
	-	25%	13%		
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	
	-	19%	8%		
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	
	100%	4%	2%		
	Total	1	79	99	179

La seule habitation où le débroussaillage n'était pas fait a été détruite.

Synthèse des dégâts en fonction du niveau de débroussaillage

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
	-	25%	13%		
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	
	-	19%	8%		
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	
	100%	4%	2%		
	Total	1	79	99	179

Moins d'un quart des habitations débroussaillées ont subi des dégâts sérieux ...

Synthèse des dégâts en fonction du niveau de débroussaillage

Les dégâts enregistrés par l'ensemble des habitations peuvent être synthétisés en fonction de l'état du débroussaillage au moment du feu.

07/08/2005

	DEBROUSSAILLEMENT			Total	
	à faire	à compléter	fait		
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
	-	25%	13%		
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	
	-	19%	8%		
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	
	100%	4%	2%		
	Total	1	79	99	179

... alors qu'elles ont été près de la moitié quand le débroussaillage était incomplet.

07/08/2005

Simulation

Les chiffres issus de la synthèse précédente permettent de simuler les dégâts qu'aurait pu causer le même incendie cinq ans auparavant, c'est à dire en l'absence de politique de sensibilisation.

Sans opération de sensibilisation il y aurait eu 27 habitations épargnées de moins ...

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
	-	25%	13%		
	habitation touchée extérieurement	-	15	8	23
		-	19%	8%	
	habitation touchée intérieurement	1	3	2	6
		100%	4%	2%	
	Total	1	79	99	179

07/08/2000

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	41	25	66
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	11	6	17
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	26	5	31
	-	25%	13%		
	habitation touchée extérieurement	-	19	3	22
		-	19%	8%	
	habitation touchée intérieurement	26	4	1	31
		100%	4%	2%	
	Total	26	101	40	167*

* 12 maisons n'existaient pas encore en 2000

07/08/2005

Simulation

Les chiffres issus de la synthèse précédente permettent de simuler les dégâts qu'aurait pu causer le même incendie cinq ans auparavant, c'est à dire en l'absence de politique de sensibilisation.

... et 53 habitations auraient été touchées au lieu de 29.

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DÉGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
	habitation touchée extérieurement	-	15	8	23
	habitation touchée intérieurement	1	3	2	6
Total		1	79	99	179

07/08/2000

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DÉGATS	pas de dégâts	-	41	25	66
	dégâts matériels extérieurs	-	11	6	17
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	26	5	31
	habitation touchée extérieurement	-	19	3	22
	habitation touchée intérieurement	26	4	1	31
Total		26	101	40	167*

* 12 maisons n'existaient pas encore en 2000

07/08/2005

		DEBROUSSAILLEMENT			Total
		à faire	à compléter	fait	
DEGATS	pas de dégâts	-	32	61	93
		-	41%	62%	
	dégâts matériels extérieurs	-	9	15	24
		-	11%	15%	
	dégâts à une installation périphérique à l'habitation	-	20	13	33
		-	25%	13%	
habitation touchée extérieurement	-	15	8	23	
	-	19%	8%		
habitation touchée intérieurement	1	3	2	6	
	100%	4%	2%		
Total		1	79	99	179

Il reste que 10 habitations ont été directement touchées alors que le débroussaillage était fait ... c'est donc un élément nécessaire de la protection contre les incendies de forêts, mais ce n'est pas forcément suffisant.

Quelques enseignements sur ... la propagation du feu

En utilisant tous les espaces occupés
par la végétation, le feu s'est propagé
jusqu'à l'intérieur du village où
plusieurs maisons ont été touchées.



Quelques enseignements sur ... la propagation du feu

En zone agricole, les flammes ont parcouru de nombreuses cultures (blé moissonné, lavandes, talus enherbés, ...). Elles sont arrivées à proximité d'habitations pourtant non concernées par l'obligation de débroussailler (à plus de 200 mètres des terrains boisés).



Quelques enseignements sur ... la puissance du front de feu

Même quand le débroussaillage était effectué correctement, les maisons exposées au front de feu de forte puissance (haut de pente exposée au vent, ...) ont été beaucoup plus touchées que les habitations situées dans des zones plus abritées.



Dégâts sur les habitations

- pas de dégâts
- dégâts matériels périphériques
- dégâts à une installation périphérique à l'habitation
- habitation touchée extérieurement
- habitation touchée intérieurement

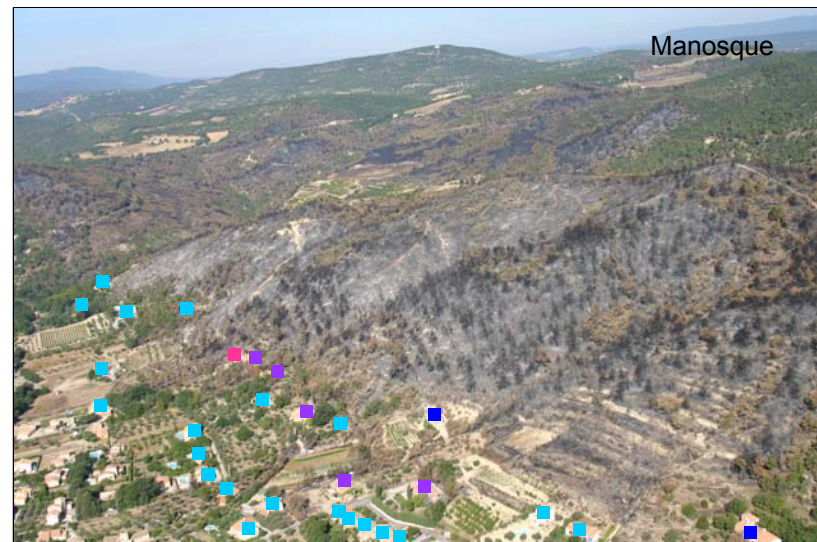
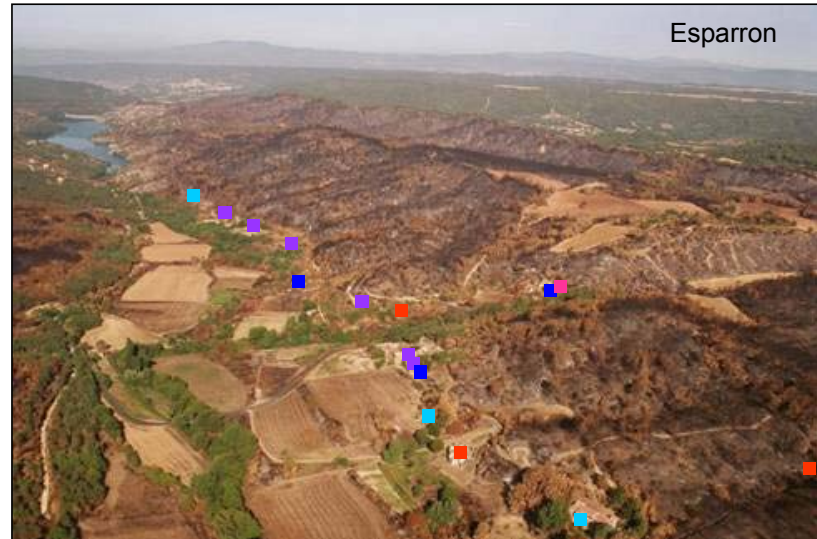
Quelques enseignements sur ... la densité et la défendabilité des habitations

Dans des situations d'exposition au feu équivalentes, l'efficacité de la défense des habitations est liée :

- à la densité des bâtis,
- aux conditions d'accès pour les véhicules de secours,
- aux hydrants présents dans le secteur.

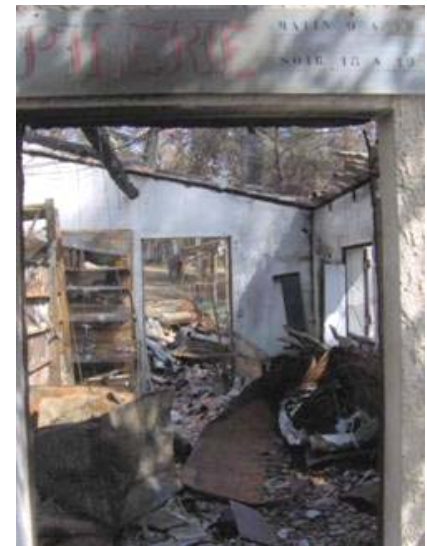
Dégâts sur les habitations

- pas de dégâts
- dégâts matériels périphériques
- dégâts à une installation périphérique à l'habitation
- habitation touchée extérieurement
- habitation touchée intérieurement



Quelques enseignements sur ... la qualité de construction

Une soixantaine d'installations légères ont été détruites pendant l'incendie. Elles présentent souvent une mauvaise étanchéité à l'air, et donc aux brandons. Les matériaux qui les composent sont souvent très combustibles et peuvent créer des foyers très violents qui « contaminent » d'autres constructions.



Quelques enseignements sur ... la qualité de construction

De la même manière, les toitures de maisons qui ne sont pas suffisamment étanches laissent entrer des brandons. Une fois parvenu à enflammer les matériaux d'isolation, le feu peut causer de graves dégâts.

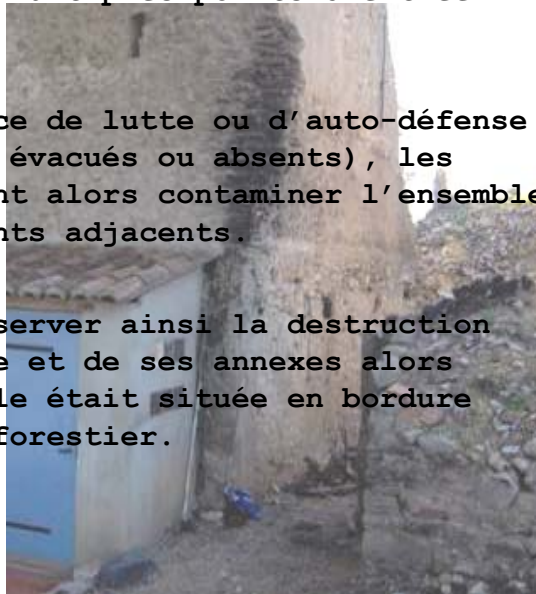


Quelques enseignements sur ... la qualité de construction

Ce problème d'étanchéité des toitures mais aussi des constructions dans leur ensemble est particulièrement prégnant pour les bâtis traditionnels dont les annexes (granges, remises, greniers, ...) offrent de multiples points d'entrée au feu.

En l'absence de lutte ou d'auto-défense (habitants évacués ou absents), les flammes vont alors contaminer l'ensemble des bâtiments adjacents.

On a pu observer ainsi la destruction d'une ferme et de ses annexes alors même qu'elle était située en bordure de massif forestier.



Quelques enseignements sur ... les matériaux

Les matières plastiques résistent mal à l'onde de chaleur de l'incendie.
Elles se déforment, se consomment ou s'enflamment, créant des foyers parfois violents.



Quelques enseignements sur ... les matériaux



volet en bois plein ayant subi le feu d'un arbuste voisin



panneaux en bois situés contre un pin brûlé

Le bois plein offre lui une certaine résistance structurelle, tant qu'il brûle superficiellement ou se consume.



maisons en bois indemnes malgré



les dégâts avoisinants

Quelques enseignements sur ... les facteurs aggravants

De nombreux dégâts n'ont pas été causés directement par la combustion de la forêt environnant l'habitation mais par l'incendie d'une réserve de combustible (tas de bois, citerne de gaz, ...), d'une haie ornementale composée d'essences très inflammables (cyprès, ...) ou encore par la présence d'aiguilles de pins sur la toiture.



bouteille de gaz de 13 kg après passage du feu



haie de cyprès



Quelques enseignements sur ... les erreurs à ne plus commettre

L'incendie du 7 août 2005 a beaucoup marqué la population locale. Pourtant, on constate que quelques mois après le feu certaines erreurs sont reproduites.



septembre 2005, 1 mois après le feu.



août 2006, 1 an après le feu.

Par exemple, un abri à voitures détruit à cause de la présence d'un stockage de bois à proximité est reconstruit ... ainsi que le tas de bûches voisin.

Quelques enseignements sur ... les erreurs à ne plus commettre

De la même manière, une haie de cyprès ayant causé des flammes très violentes et des dégâts aux alentours ...

... est reconstituée avec les mêmes essences.



septembre 2005, 1 mois après le feu.



août 2006, 1 an après le feu.

Quelques
enseignements sur ... les erreurs à ne plus commettre

Un certain nombre d'installations
légères à usage d'habitation
(cabanons, mobil-homes, ...) ont été
détruites par le feu.

Beaucoup ont été remplacées dans les
mois suivants le sinistre.



septembre 2005, 1 mois après le feu.



août 2006, 1 an après le feu.



MINISTÈRE
DES INTERIEURS
DE LA FAMILLE
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES



Quelques
enseignements sur ... les erreurs à ne plus commettre

La Provence

MERCREDI 16 AOÛT 2006 - 248, AV. ROGÈR-SALENGRO, 13902 MARSEILLE CEDEX 20 - TEL. 04.91.84.45.45 - FAX 04.91.84.49.95 - WEB: <http://www.laprovence-presse.fr>

Un an après les feux Esparron reprend vie

DRAME Le 7 août 2005, 2 500 hectares de forêt partaient en fumée à Esparron. L'incendie emportait maisons, campings et exploitations

ESPOIR Depuis un an, la vie a repris. On a reconstruit des fermes et les habitants des lieux reviennent volontiers dans les campings - Page 3



C'est dans un paysage encore calciné que les habitants sont revenus au camping "Verdon Provence", le plus gravement touché par l'incendie d'août 2005. Photo Éric CAMON



réalisation :



2006